

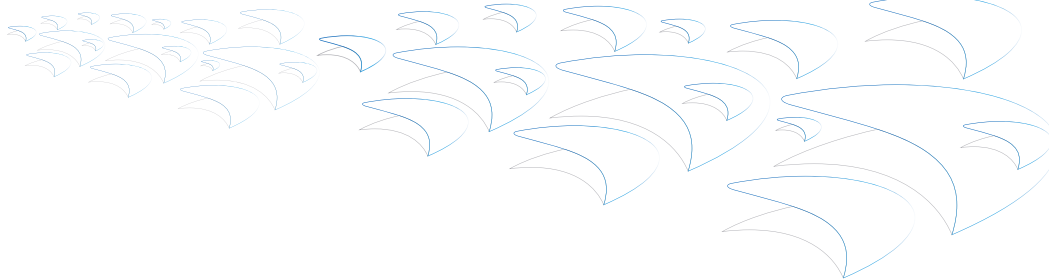


# RÉSULTATS FINANCIERS

---

## AU 30 JUIN 2023





## COMPTES CONSOLIDÉS

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
<b>A vue</b>	<b>90 926</b>	<b>141 076</b>
Comptes ordinaires	90 926	141 076
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
<b>A terme</b>		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
<b>Total Brut</b>	<b>90 926</b>	<b>141 076</b>
Dépréciation		
<b>TOTAL NET</b>	<b>90 926</b>	<b>141 076</b>

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS		
(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	342 256	285 995
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	160 982	72 210
Débiteurs Divers	692 442	434 269
Comptes de liaison		
<b>TOTAL</b>	<b>1 195 680</b>	<b>792 475</b>

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS						
(En milliers)	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires créditeurs		386 781			386 781	190 628
Valeurs données en pension		499 858			499 858	
- au jour le jour						
- à terme		499 858			499 858	
Emprunts de trésorerie		4 700 357			4 700 357	3 520 357
- au jour le jour						
- à terme		4 700 357			4 700 357	3 520 357
Emprunts financiers						
Intérêts courus à payer		14 866			14 866	6 691
Autres dettes						
<b>TOTAL</b>		<b>5 601 862</b>			<b>5 601 862</b>	<b>3 717 676</b>

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE						
(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	30/06/2023	31/12/2022
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				3 586 786	3 586 786	2 812 052
Intérêts courus à payer						
<b>TOTAL</b>				<b>3 586 786</b>	<b>3 586 786</b>	<b>2 812 052</b>

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS		
(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
Opération diverses sur titres	511 322	1 428
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	515 574	474 813
Dividendes à payer		
Autres passifs	202 684	153 732
<b>TOTAL</b>	<b>1 229 579</b>	<b>629 973</b>

COMMISSIONS						
(En milliers)	30/06/2023			30/06/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>47 107</b>		<b>47 107</b>	<b>47 483</b>		<b>47 483</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	47 107		47 107	47 483		47 483
Autre						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>11 018</b>	<b>-11 018</b>	<b>6 662</b>	<b>-6 662</b>		
sur opération de paiement	11 018	-11 018	6 662	-6 662		
sur opération de change						
Autres						
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>47 107</b>	<b>11 018</b>	<b>36 089</b>	<b>47 483</b>	<b>6 662</b>	<b>40 821</b>

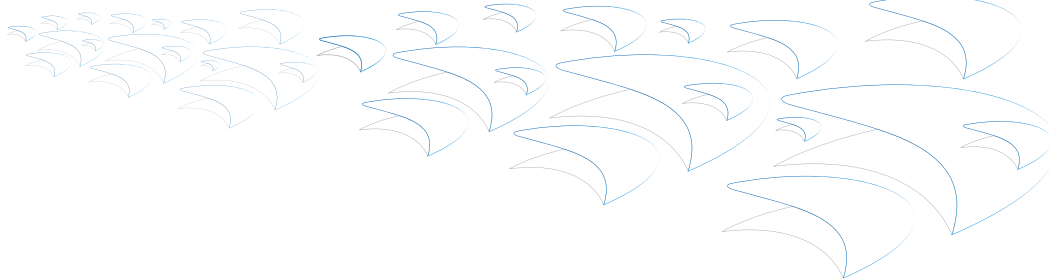
PROVISIONS				
Provisions	31/12/2022	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	28 169	1 739		29 908
Provisions pour autres risques et charges	18 030	1 120	79	19 071
<b>Total</b>	<b>46 199</b>	<b>2 859</b>	<b>79</b>	<b>48 979</b>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Valeur brute (En milliers)	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 30/06/2023
Terrains et constructions	154 056			1 289	155 345
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	28 478	3 650	2		32 125
Autres immobilisations corporelles	37 849	5 629			43 478
En-cours	19 215	900	9 021		11 094
Droit d'utilisation					
<b>TOTAL</b>	<b>239 598</b>	<b>10 179</b>	<b>9 023</b>	<b>1 289</b>	<b>242 042</b>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
(En milliers)	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 30/06/2023
Valeur brute	116 403	2 483			118 886
Amortissement	83 239			2 056	85 295
<b>Valeur nette</b>	<b>33 164</b>	<b>2 483</b>		<b>-2 056</b>	<b>33 591</b>

MARGE D'INTÉRÊT		
(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Sur opérations avec les établissements de crédits		
Sur opérations avec la clientèle	437 439	363 819
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	2 475	2 051
Autres intérêts et produits assimilés		
<b>Produits d'intérêt</b>	<b>439 914</b>	<b>365 870</b>
Sur opérations avec les établissements de crédits	98 515	42 253
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	42 409	56 628
Sur dettes subordonnées	3 985	4 350
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés	2	2
<b>Charges d'intérêt</b>	<b>144 911</b>	<b>103 232</b>

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS				
	31/12/2022	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	4 066 954		1 080 274	2 986 680
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
<b>Total</b>	<b>4 066 954</b>		<b>1 080 274</b>	<b>2 986 680</b>



## COMPTES CONSOLIDÉS

### RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	2	11
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
<b>Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2</b>	<b>11</b>

### RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	34 351	26 662
<b>Produits et charges nets des autres activités</b>	<b>34 351</b>	<b>26 662</b>

### CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Charges de personnel	60 951	56 452
Impôts et taxes	1 223	1 481
Services extérieurs et autres charges	44 265	42 031
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>106 438</b>	<b>99 964</b>

### CHARGES DU PERSONNEL

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Salaires et appointements	37 378	35 668
Primes et indemnités	9 409	8 673
Charges de retraite	9 606	8 099
Charges d'assurances sociales	2 969	3 222
Autres charges de personnel	1 588	791
<b>TOTAL</b>	<b>60 951</b>	<b>56 452</b>

### AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 050	2 389
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	6 514	5 559
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
<b>TOTAL</b>	<b>8 564</b>	<b>7 948</b>

### COÛT DU RISQUE

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>208 133</b>	<b>184 429</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	207 013	181 637
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	1 120	2 792
<b>Reprise de provisions</b>	<b>111 536</b>	<b>171 486</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	111 457	168 986
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	79	2 500
<b>Variation des provisions</b>	<b>96 597</b>	<b>12 943</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	62	58
Récupérations sur prêts et créances amorties	-1 504	-2 401
Autres pertes		912
<b>Coût du risque</b>	<b>95 155</b>	<b>11 513</b>

### CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Charge d'impôts courants	49 996	47 433
Charge d'impôts différés	10 798	34 516
<b>Charge d'impôts de la période</b>	<b>60 794</b>	<b>81 950</b>

### RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

(En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net part du Groupe	92 929	126 310
Nombre d'actions ordinaires émises	1 932	1 932
<b>Résultat par action en dirhams</b>	<b>48</b>	<b>65</b>

### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
<b>Engagements de financements et de garantie donnés</b>	<b>102 012</b>	<b>7 295</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>102 012</b>	<b>7 295</b>
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	102 012	7 295
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
<b>Engagements de financements et de garantie reçus</b>	<b>4 970</b>	<b>1 806</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>4 811</b>	<b>1 647</b>
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	4 811	1 647
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>159</b>	<b>159</b>
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	159	159

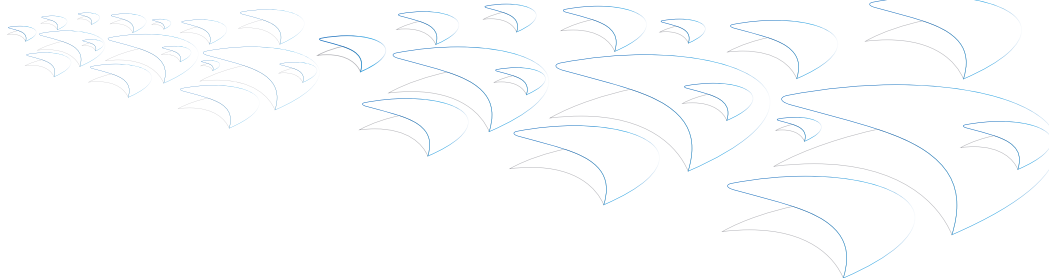


TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES									
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Les capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31 Décembre 2022</b>	<b>193 200</b>	<b>1</b>		<b>780 665</b>	<b>571</b>				<b>974 437</b>
Changement de méthodes comptables									
Autres variations (Actualisation IFRS 16)				-3					-3
<b>Capitaux propres d'ouverture 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>193 200</b>	<b>1</b>		<b>780 662</b>	<b>571</b>				<b>974 434</b>
Opérations sur capital									
Paielements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-98 976					-98 976
<b>Résultat de l'exercice au 30 Juin 2023</b>				<b>92 929</b>					<b>92 929</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)									
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)</b>									
Variation de périmètre									
Autres variations (Actualisation IAS 19)									
<b>Capitaux propres clôture 30 Juin 2023</b>	<b>193 200</b>	<b>1</b>		<b>774 615</b>	<b>571</b>				<b>968 387</b>

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2023	31/12/2022
<b>1. Résultat avant impôts (A)</b>	<b>153 724</b>	<b>356 808</b>
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	8 564	16 535
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	2 780	3 606
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement	-2	-15
9. +/- Autres mouvements	-208 140	-186 826
<b>10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)</b>	<b>-196 798</b>	<b>-166 701</b>
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	1 934 337	1 316 186
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-533 596	-1 845 060
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 568 116	636 443
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	162 734	-215 108
15. - Impôts versés	-47 433	-104 421
<b>16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)</b>	<b>-52 075</b>	<b>-211 959</b>
<b>17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)</b>	<b>-95 149</b>	<b>-21 852</b>
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-6 266	-39 468
<b>21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)</b>	<b>-6 266</b>	<b>-39 468</b>
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	98 976	88 292
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	2 083	-25 958
<b>24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)</b>	<b>101 059</b>	<b>62 334</b>
<b>25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
<b>26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)</b>	<b>-356</b>	<b>1 014</b>
<b>COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE</b>		
<b>27. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>2 466</b>	<b>1 452</b>
28. Caisse, banques centrales, CCP(actif & passif)	2 466	1 452
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>30. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>2 110</b>	<b>2 466</b>
31. Caisse, banques centrales, CCP(actif & passif)	2 110	2 466
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-356</b>	<b>1 014</b>

PREUVE D'IMPÔTS		
	30/06/2023	31/12/2022
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>92 929</b>	<b>126 310</b>
Impôts exigibles (IS)	49 996	47 433
Impôts différés	10 798	34 516
<b>Total charge fiscale consolidée IFRS</b>	<b>60 794</b>	<b>81 950</b>
<b>Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts</b>	<b>153 724</b>	<b>208 259</b>
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	39,55%	39,35%
Montant de différences de taux mère/filiale	-376	-344
Impôt sur différences temporelles	-10 798	-34 516
Effet des autres éléments		-2 622
<b>Charge fiscale recalculée</b>		
<b>Taux d'impôt légal au Maroc</b>	<b>37.75%</b>	<b>37%</b>

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE				
	31/12/2022	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	30/06/2023
Impôts différés actifs	139 652	1 229		140 882
Impôts différés passifs	208 059	12 027		220 086
<b>Impôts différés actifs / passifs</b>	<b>-68 406</b>	<b>-10 798</b>		<b>-79 205</b>

**COOPERS AUDIT**

85, Avenue Hassan II  
29, Impasse Abdou Moumen  
Casablanca, Maroc

**mazars**

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, Boulevard Abdou Moumen  
Casablanca, Maroc

**GROUPE SOFAC**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS**

**PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2023**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de SOFAC S.A et ses filiales (Groupe SOFAC) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatives à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 968 387 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 92 929.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe SOFAC arrêtés au 30 juin 2023, conformément aux Normes Internationales d'Information financière (IAS/IFRS).

Casablanca, le 15 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A

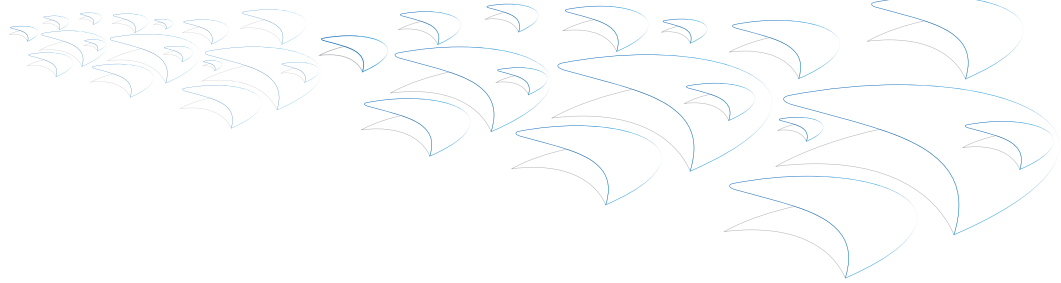
**COOPERS AUDIT MAROC**  
Siège social : Avenue Hassan II  
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah LAGHCHAOUI  
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
101, Boulevard Abdou Moumen  
20360 Casablanca  
Tél: 0522 42 34 25  
Fax: 0522 42 34 25

Taha FERDAOUS  
Associé



## EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2023

### PRÉAMBULE

#### RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec bilan d'ouverture et au 1 janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

#### BASES DE PRÉSENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

#### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements à l'égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

#### Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de

cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

#### Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

#### Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 31 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin Juin 2023, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	30/06/2023		31/12/2022		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

### MÉTHODES COMPTABLES

#### IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

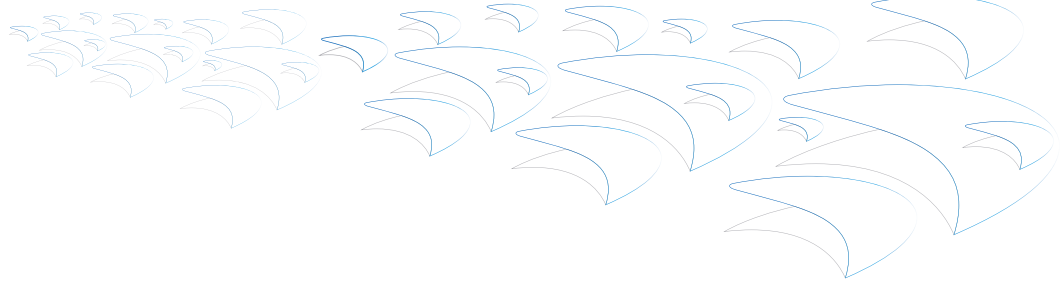
L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

#### CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.



La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

## Méthode de transition

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Exemptions d'utilisation

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD). Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat

## JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1:** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2:** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3:** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

## IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
  - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
  - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
  - Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

## Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

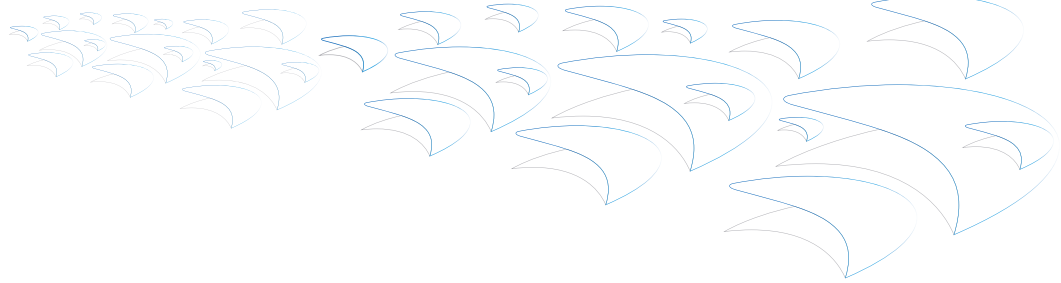
## Dépréciation des instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI)

## La norme IFRS 9 introduit

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
  - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle"
  - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.



## Modèle à 3 stages

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

**Stage 1:** loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois.

**Stage 2:** reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie total du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

**Stage 3:** comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

## Options de staging retenu par SOFAC

- **Bucket 1:** Aucun impayé;
- **Bucket 2:** 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;
- **Bucket 3 (défaut):** Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- **La Probabilité de Défaut (PD):** représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).
- **La LGD (Loss Given Default):** représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.
- **L'EAD (Exposure At Default):** représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.
- **L'ECL (Expected Credit Loss):** représente la perte de crédit attendue à maturité.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

**Le modèle du coût amorti** correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

**Le modèle de la réévaluation** peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

**La juste valeur:** correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

**La valeur résiduelle :** correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

**La durée d'utilité:** désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Catégorie	Libellé	Nature de la valeur retenue
Immeubles d'exploitation	Siège SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Etanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

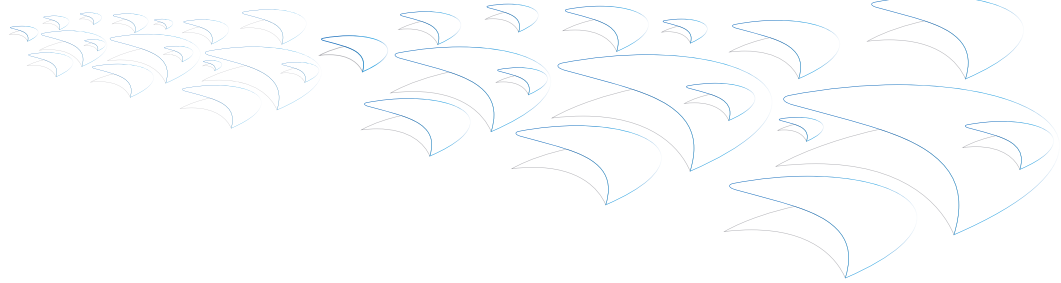
Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

## COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

### Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.





## Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de crédettes divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

## ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

### Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

### Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

➤ Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

➤ Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :

➤ Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

➤ Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

## AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

## IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

## PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

## JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

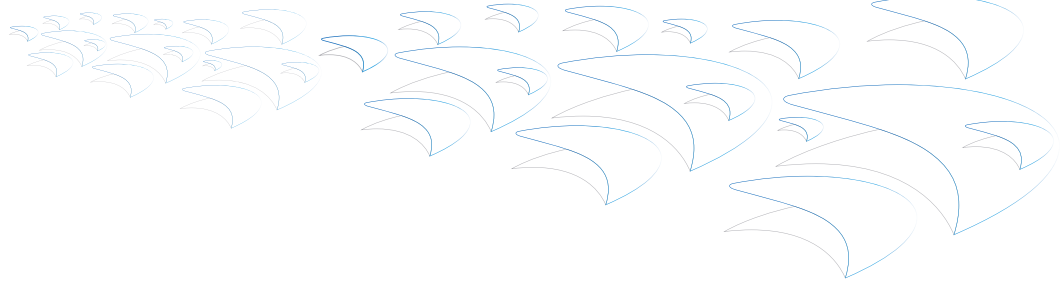
Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

➤ Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;

➤ L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;

➤ Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;

➤ Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.



## DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

### RISQUE DE CRÉDIT

#### a - Politique de gestion du risque de crédit

**Le Risque de Crédit** est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

SOFAC a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un **Risque de Crédit** ou de contrepartie pour compte propre.

#### b - Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques** : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé
- **Comité Risque de crédit** : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

#### c - Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de **Risque de Crédit** des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

#### d - Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la **stabilité** et la **performance** du score.

#### e - Surveillance des risques – contrôles a priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

#### f - Surveillance du portefeuille des engagements

**La surveillance du portefeuille des engagements** se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

**Les analyses multicritères du portefeuille des engagements** sont un contrôle a posteriori qui consiste à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

#### g - Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

#### h - Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

### RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

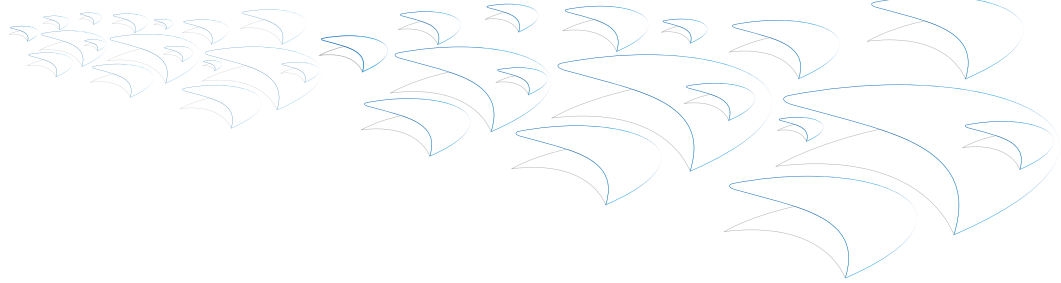
#### a - Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

##### ➤ Identification des risques

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'évènement de risque), une catégorie d'évènement bâloise et une ou plusieurs conséquences.



## ➤ Évaluation des risques

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité).

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

## ➤ Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

## ➤ Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

## ➤ Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

## b - Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- Évaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;

- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

## c - Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénari de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

## RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ – ALM

### a - Évaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

SOFAC procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

### b - Évaluation du risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

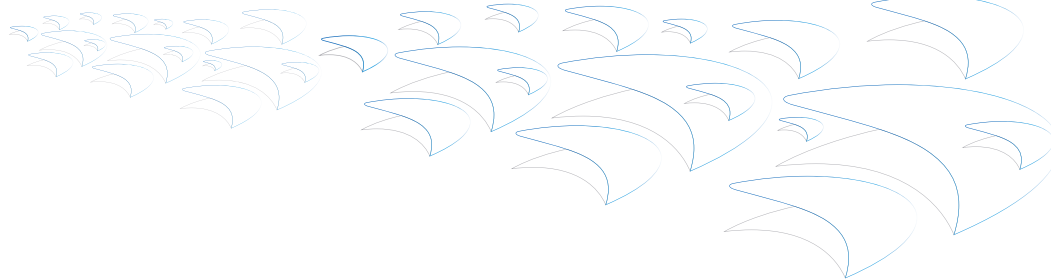
La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

### c - Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

### d - Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.



## COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF (En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 110</b>	<b>2 466</b>
<b>2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>71 674</b>	<b>130 083</b>
. A vue	71 674	130 083
. A terme		
<b>3. Créances sur la clientèle</b>	<b>6 341 565</b>	<b>5 785 807</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	5 951 247	5 423 152
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	390 318	362 655
<b>4. Créances acquises par affacturage</b>		
<b>5. Titres de transaction et de placement</b>	<b>508 026</b>	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	508 026	
. Titres de propriété		
<b>6. Autres actifs</b>	<b>797 121</b>	<b>516 044</b>
<b>7. Titres d'investissement</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
<b>8. Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>74 343</b>	<b>74 343</b>
<b>9. Créances subordonnées</b>		
<b>10. Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>6 852 872</b>	<b>5 980 414</b>
<b>11. Immobilisations incorporelles</b>	<b>24 586</b>	<b>23 299</b>
<b>12. Immobilisations corporelles</b>	<b>46 795</b>	<b>49 320</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>14 719 091</b>	<b>12 561 777</b>

BILAN PASSIF (En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>5 601 862</b>	<b>3 717 676</b>
. A vue	386 781	190 628
. A terme	5 215 081	3 527 048
<b>3. Dépôts de la clientèle</b>	<b>3 586 786</b>	<b>2 812 052</b>
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	3 586 786	2 812 052
<b>4. Titres de créance émis</b>	<b>2 986 680</b>	<b>4 066 954</b>
. Titres de créance négociables émis	2 986 680	4 066 954
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
<b>5. Autres passifs</b>	<b>1 516 207</b>	<b>932 170</b>
<b>6. Provisions pour risques et charges</b>	<b>140 167</b>	<b>139 740</b>
<b>7. Provisions réglementées</b>		
<b>8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>9. Dettes subordonnées</b>	<b>159 068</b>	<b>156 986</b>
<b>10. Ecart de réévaluation</b>		
<b>11. Réserves et primes liées au capital</b>	<b>175 180</b>	<b>175 180</b>
<b>12. Capital</b>	<b>193 200</b>	<b>193 200</b>
<b>13. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>14. Report à nouveau (+/-)</b>	<b>268 843</b>	<b>217 854</b>
<b>15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>16. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>91 097</b>	<b>149 966</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>14 719 091</b>	<b>12 561 777</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023	30/06/2023	30/06/2022
(En milliers)		
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 211 382</b>	<b>998 864</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	322 135	282 160
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	34 381	29 708
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	770 870	600 196
6. Commissions sur prestations de service	57 291	56 057
7. Autres produits bancaires	26 703	30 743
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>844 551</b>	<b>650 999</b>
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	96 774	41 142
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	46 394	60 978
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	688 112	540 299
12. Autres charges bancaires	13 270	8 580
<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>366 831</b>	<b>347 865</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	334	214
14. Charges d'exploitation non bancaire		68
<b>IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>160 647</b>	<b>144 056</b>
15. Charges de personnel	56 624	52 740
16. Impôts et taxes	1 222	1 478
17. Charges externes	97 323	83 550
18. Autres charges générales d'exploitation	973	1 798
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 506	4 490
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>178 321</b>	<b>185 772</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	177 185	178 458
21. Pertes sur créances irrécouvrables	62	58
22. Autres dotations aux provisions	1 074	7 256
<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>108 680</b>	<b>110 415</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	106 483	104 815
24. Récupérations sur créances amorties	1 504	2 401
25. Autres reprises de provisions	693	3 199
<b>VII. RÉSULTAT COURANT</b>	<b>136 877</b>	<b>128 598</b>
26. Produits non courants	974	181
27. Charges non courantes	7 952	6 453
<b>VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>129 900</b>	<b>122 327</b>
28. Impôts sur les résultats	38 802	36 932
<b>IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>91 097</b>	<b>85 395</b>

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023	30/06/2023	30/06/2022
(En milliers)		
<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS</b>		
1. (+) Intérêts et produits assimilés	322 135	282 160
2. (-) Intérêts et charges assimilées	143 168	102 119
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>178 967</b>	<b>180 040</b>
3. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	770 870	600 196
4. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	688 112	540 299
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>82 758</b>	<b>59 896</b>
5. (+) Commissions perçues	57 291	56 057
6. (-) Commissions servies	11 018	6 662
<b>Marge sur commissions</b>	<b>46 274</b>	<b>49 395</b>
7. (+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-1 869	-1 895
8. (+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9. (+) Résultat des opérations de change	-67	9
10. (+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>-1 936</b>	<b>-1 887</b>
11. (+) Divers autres produits bancaires	61 082	60 422
12. (-) Diverses autres charges bancaires	315	2
<b>PRODUIT NET BANCAIRE (*)</b>	<b>366 831</b>	<b>347 865</b>
13. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		-4 464
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	334	214
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire		68
16. (-) Charges générales d'exploitation	160 647	144 056
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>206 518</b>	<b>199 491</b>
17. (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	69 259	71 300
18. (+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	381	-407
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>136 877</b>	<b>128 598</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-6 978</b>	<b>-6 271</b>
19. (-) Impôts sur les résultats	38 802	36 932
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>91 097</b>	<b>85 395</b>
	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
<b>II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>91 097</b>	<b>85 395</b>
20. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 506	4 490
21. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		4 464
22. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23. (+) Dotations aux provisions réglementées		
24. (+) Dotations non courantes		
25. (-) Reprises de provisions		
26. (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	119	8
27. (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		68
28. (-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29. (+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>95 484</b>	<b>94 409</b>
31. (-) Bénéfices distribués	98 976	88 292
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-3 493</b>	<b>6 117</b>



## COMPTES SOCIAUX

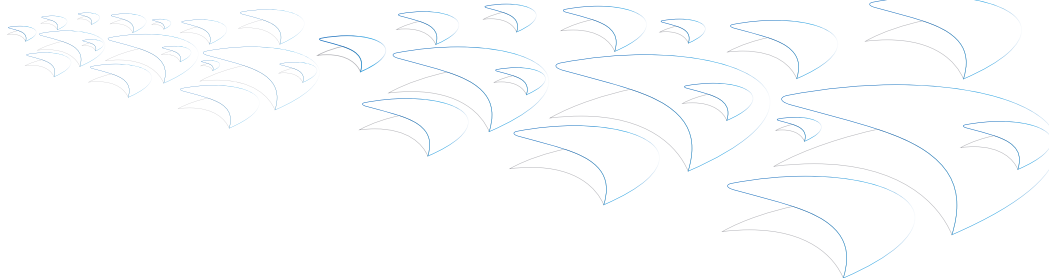


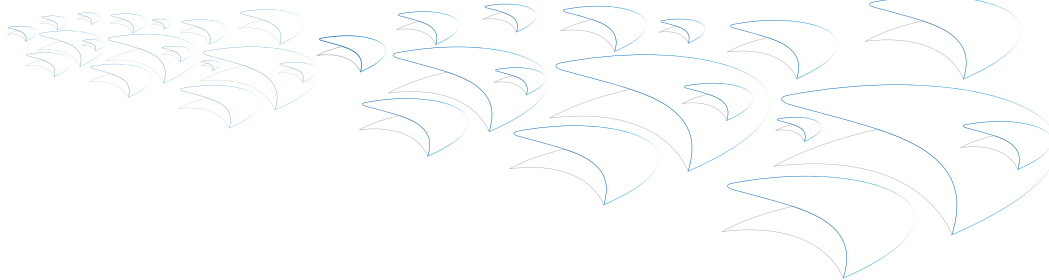
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023		
(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 177 001	2 052 800
2. (+) Récupérations sur créances amorties	1 504	4 125
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 308	1 104
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	844 551	1 415 950
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	7 952	16 438
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	156 141	281 903
7. (-) Impôts sur les résultats versés	38 802	82 875
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>132 366</b>	<b>260 862</b>
<b>Variation des :</b>		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 410	-71 665
9. (+) Créances sur la clientèle	-626 521	-956 737
10. (+) Titres de transaction et de placement	-508 026	436 115
11. (+) Autres actifs	-281 077	104 608
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-872 457	-1 045 638
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 884 187	1 387 515
14. (+) Dépôts de la clientèle	774 734	79 397
15. (+) Titres de créance émis	-1 080 274	219 836
16. (+) Autres passifs	584 083	-308 081
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-66 942</b>	<b>-154 650</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)</b>		
	<b>65 424</b>	<b>106 212</b>
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 267	20 655
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	34 381	29 708
<b>IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
	<b>31 114</b>	<b>9 053</b>
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées		
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	2 083	-25 958
28. (-) Dividendes versés	98 976	88 292
<b>V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
	<b>-96 894</b>	<b>-114 251</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)</b>		
	<b>-356</b>	<b>1 014</b>
<b>VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>		
	<b>2 465</b>	<b>1 451</b>
<b>VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>		
	<b>2 110</b>	<b>2 465</b>

HORS BILAN au 30 JUIN 2023		
(En milliers)	30/06/2023	31/12/2022
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
	<b>102 012</b>	<b>7 295</b>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	102 012	7 295
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
	<b>4 970</b>	<b>1 806</b>
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 811	1 647
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES	
<b>A1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE</b>	Les états de synthèse de l'exercice clos le 30 juin 2023 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).
<b>A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.
<b>A1.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	
<b>A1.3.1 Crédits à la clientèle</b>	Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.
<b>A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)</b>	Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.
<b>A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement</b>	Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002. pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû. pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de : - 20 % pour les créances pré-douteuses. - 50 % pour les créances douteuses. - 100 % pour les créances compromises
<b>A1.4 LES DETTES</b>	Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)						
CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 30/06/2023	Total au 31/12/2022
<b>COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS</b>	<b>557</b>	<b>71 674</b>			<b>72 231</b>	<b>130 017</b>
<b>VALEURS REÇUES EN PENSION</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>PRÊTS DE TRÉSORERIE</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>PRÊTS FINANCIERS</b>						
<b>AUTRES CRÉANCES</b>						
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>						
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>557</b>	<b>71 674</b>			<b>72 231</b>	<b>130 017</b>

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (En milliers)						
CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>CRÉDITS À LA CONSOMMATION</b>				<b>5 951 247</b>	<b>5 951 247</b>	<b>5 423 152</b>
<b>CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT</b>						
<b>CRÉDITS IMMOBILIERS</b>						
<b>AUTRES CRÉDITS</b>						
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>						
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>						
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>				<b>1 271 512</b>	<b>1 271 512</b>	<b>1 166 204</b>
- Créances pré-douteuses				271 126	271 126	287 717
- Créances douteuses				49 528	49 528	26 818
- Créances compromises				950 858	950 858	851 669
<b>PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>				<b>881 194</b>	<b>881 194</b>	<b>803 549</b>
<b>TOTAL</b>				<b>6 341 565</b>	<b>6 341 565</b>	<b>5 785 807</b>



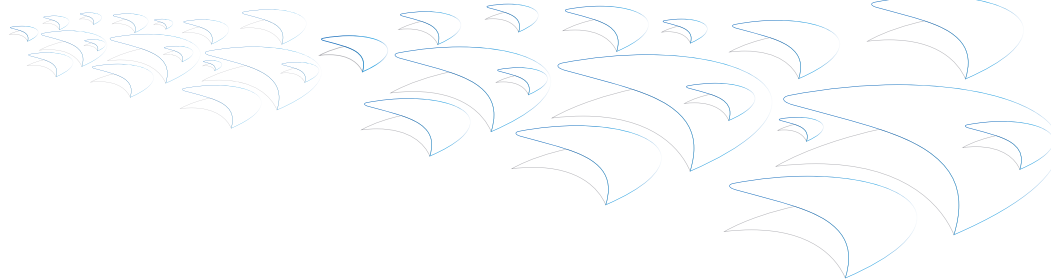
## COMPTES SOCIAUX

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'EMETTEUR (En milliers)						
TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>582 369</b>				<b>582 369</b>	<b>74 343</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	508 026				508 026	
TITRES DE PROPRIETE	74 343				74 343	74 343
<b>TOTAL</b>	<b>582 369</b>				<b>582 369</b>	<b>74 343</b>

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 30 JUIN 2023 (En milliers)						
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	508 026	508 026	499 858	8 168		
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	508 026	508 026	499 858	8 168		
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 30 JUIN 2023 (En milliers)									
Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>Participations dans les entreprises liées</b>		<b>2 100</b>		<b>2 100</b>	<b>2 100</b>		<b>34 559</b>	<b>33 530</b>	<b>34 381</b>
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2022	34 502	34 382	34 381
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2022	57	-851	
<b>Autres titres de participation</b>		<b>68 186</b>		<b>72 243</b>	<b>72 243</b>				
BADEEL SMARTLEASE		68 186	100%	68 186	68 186				
FT SOFAC AUTOLEASE				4 057	4 057				
<b>Dépréciation</b>									
<b>TOTAL</b>		<b>70 286</b>		<b>74 343</b>	<b>74 343</b>		<b>34 559</b>	<b>33 530</b>	<b>34 381</b>

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (En milliers)										
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>										
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 372 244	12 132 921	11 027 289	9 477 876	679 847	2 606 189	9 613	4 444	18 816	6 852 872
<b>CREDIT-BAIL MOBILIER</b>										
- Crédit-bail mobilier en cours	8 107 865	8 188 126	7 191 522	9 104 469	676 724	2 601 690	8 266	4 019	14 436	6 488 343
- Crédit-bail mobilier loué	44 117	128 678	136 603	36 193						36 193
- Crédit-bail mobilier loué	7 900 163	7 925 093	6 995 957	8 829 299	657 860	2 527 402	8 266	4 019	14 436	6 287 461
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	163 585	134 355	58 962	238 977	18 864	74 288				164 689
<b>CREDIT-BAIL IMMOBILIER</b>										
- Crédit-bail immobilier en cours	112 893	2 871 662	2 649 719	334 836	3 123	4 499				330 337
- Crédit-bail immobilier loué	41 215	2 735 435	2 649 719	126 931						126 931
- Crédit-bail immobilier loué	71 678	136 227		207 905	3 123	4 499				203 406
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>151 486</b>	<b>1 073 133</b>	<b>1 186 047</b>	<b>38 571</b>			<b>1 348</b>	<b>425</b>	<b>4 380</b>	<b>34 192</b>
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>										
BIENS MOBILIERES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERES EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>TOTAL</b>	<b>8 372 244</b>	<b>12 132 921</b>	<b>11 027 289</b>	<b>9 477 876</b>	<b>679 847</b>	<b>2 606 189</b>	<b>9 613</b>	<b>4 444</b>	<b>18 816</b>	<b>6 852 872</b>



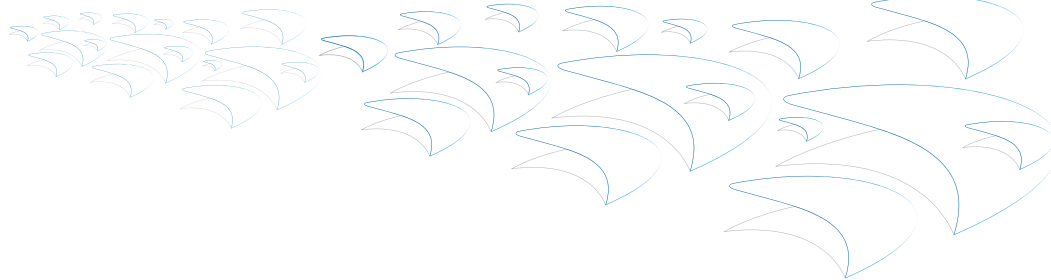
## COMPTES SOCIAUX

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (En milliers)									
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>101 525</b>	<b>2 483</b>		<b>104 008</b>	<b>78 226</b>	<b>1 191</b>	<b>-6</b>	<b>79 423</b>	<b>24 585</b>
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	84 931	18		84 949	78 226	1 191	-6	79 423	5 526
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	15 030	2 465		17 494					17 494
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>91 103</b>	<b>9 805</b>	<b>9 023</b>	<b>91 886</b>	<b>41 784</b>	<b>3 315</b>	<b>8</b>	<b>45 091</b>	<b>46 795</b>
- <b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>6 445</b>			<b>6 445</b>	<b>4 697</b>	<b>116</b>		<b>4 813</b>	<b>1 632</b>
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445			6 445	4 697	116		4 813	1 632
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- <b>Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>27 595</b>	<b>3 277</b>	<b>2</b>	<b>30 869</b>	<b>19 386</b>	<b>1 526</b>	<b>8</b>	<b>20 904</b>	<b>9 965</b>
. Mobilier de bureau d'exploitation	5 093	1 189		6 282	2 834	360		3 194	3 088
. Matériel de bureau d'exploitation	1 342			1 342	1 256	12		1 269	73
. Matériel informatique	21 131	2 088		23 219	15 266	1 153	6	16 414	6 805
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	29		2	26	29		2	26	
. Autres matériels d'exploitation									
	<b>57 064</b>	<b>6 529</b>	<b>9 021</b>	<b>54 572</b>	<b>17 700</b>	<b>1 674</b>		<b>19 374</b>	<b>35 197</b>
- Agencements et installations techniques	36 346	5 629		41 975	17 404	1 665		19 069	22 906
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 503			1 503	296	9		305	1 198
- Immobilisations corporelles en cours	19 215	900	9 021	11 094					11 094
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
<b>TOTAL</b>	<b>192 629</b>	<b>12 288</b>	<b>9 023</b>	<b>195 894</b>	<b>120 010</b>	<b>4 506</b>	<b>2</b>	<b>124 513</b>	<b>71 380</b>

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION AU 30 JUIN 2023 (En milliers)							
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
20/04/2023	VOITURE DE SERVICE	2	2		119	119	
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>	<b>2</b>		<b>119</b>	<b>119</b>	

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)						
DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Montant au 30/06/2023	Montant au 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		386 781			386 781	190 628
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>		<b>499 858</b>			<b>499 858</b>	
- au jour le jour						
- à terme		499 858			499 858	
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>		<b>4 700 357</b>			<b>4 700 357</b>	<b>3 520 357</b>
- au jour le jour						
- à terme		4 700 357			4 700 357	3 520 357
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		14 866			14 866	6 691
<b>TOTAL</b>		<b>5 601 862</b>			<b>5 601 862</b>	<b>3 717 676</b>

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE (En milliers)						
DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Montant au 30/06/2023	Montant au 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'ÉPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				3 586 786	3 586 786	2 812 052
INTERETS COURUS A PAYER						
<b>TOTAL</b>				<b>3 586 786</b>	<b>3 586 786</b>	<b>2 812 052</b>



## COMPTES SOCIAUX

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 30 JUIN 2023 (En milliers)						
Nature des titres émis	Caractéristiques			Emissions	Remboursements	Montant à la fin de l'Exercice
	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt			
Bons de Sociétés de Financement	510 000	24	2,23%		300 000	210 000
Bons de Sociétés de Financement	803 333	36	2,27%		270 000	533 333
Bons de Sociétés de Financement	1 632 000	60	2,94%		238 000	1 394 000
Bons de Sociétés de Financement	1 049 667	72	3,09%		233 000	816 667
Bons de Sociétés de Financement						
Intérêts courus à recevoir	71 954				39 274	32 680
<b>Total</b>	<b>4 066 954</b>				<b>1 080 274</b>	<b>2 986 680</b>

PROVISIONS (En milliers)					
	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2023
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>747 140</b>	<b>177 237</b>	<b>106 535</b>		<b>817 841</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	743 683	176 314	106 535		813 462
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	3 457	922			4 380
Autres actifs					
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>139 740</b>	<b>1 120</b>	<b>693</b>		<b>140 167</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	139 740	1 120	693		140 167
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>886 879</b>	<b>178 357</b>	<b>107 228</b>		<b>958 008</b>

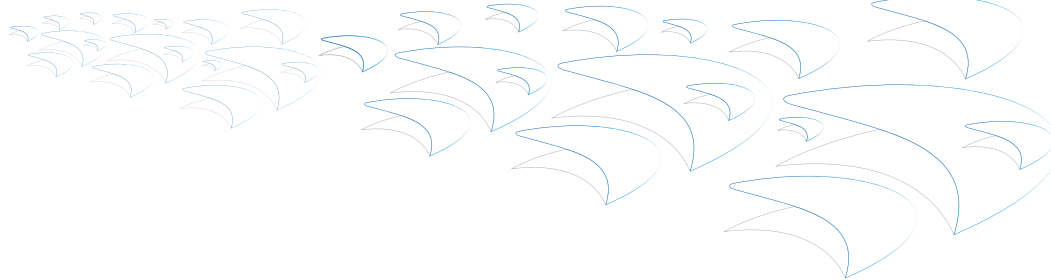
\* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêté des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETTES SUBORDONNÉES (En milliers)				
NATURE	Montant au 30/06/2023	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2022
Entreprises liées	78 000	Taux nominal : 5,30%	La durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6ème année	78 000
Entreprises apparentées	81 068	Taux nominal : 5,02%		78 986

CAPITAUX PROPRES (En milliers)				
	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2023
<b>Écarts de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>175 180</b>			<b>175 180</b>
Réserve légale	19 320			19 320
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133 466			133 466
<b>Capital</b>	<b>193 200</b>			<b>193 200</b>
Capital appelé	193 200			193 200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
<b>Dividendes</b>		<b>98 976</b>		
<b>Actionnaires. Capital non versé</b>				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>217 854</b>	<b>50 989</b>		<b>268 843</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>149 966</b>	<b>-149 966</b>	<b>91 097</b>	<b>91 097</b>
<b>TOTAL</b>	<b>736 200</b>		<b>91 097</b>	<b>728 320</b>

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE (En milliers)						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	55 182	15 632	299 992	4 096 430	1 874 328	6 341 565
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	222 581	48 469	299 801	5 287 643	994 378	6 852 872
<b>TOTAL</b>	<b>277 763</b>	<b>64 101</b>	<b>599 793</b>	<b>9 384 073</b>	<b>2 868 707</b>	<b>13 194 437</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	299 904	349 954		4 410 337	541 667	5 601 862
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis			608 000	2 378 680		2 986 680
Emprunts subordonnés		2 779		78 000	78 289	159 068
<b>TOTAL</b>	<b>299 904</b>	<b>352 733</b>	<b>608 000</b>	<b>6 867 018</b>	<b>619 956</b>	<b>8 747 611</b>





## COMPTES SOCIAUX

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS		
NATURE (En milliers)	Montant au 30/06/2023	Montant au 31/12/2022
Crédit TVA	37 182	7 126
TVA demandée en remboursement	134 521	128 519
TVA récupérable	119 946	64 839
Crédit IS	42 996	71 614
Autres débiteurs	251 040	153 229
Comptes de régularisation - Actif	206 407	84 732
Charges à Répartir	5 029	5 985
<b>TOTAL</b>	<b>797 121</b>	<b>516 044</b>

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS (En milliers)		
NATURE	Montant au 30/06/2023	Montant au 31/12/2022
Fournisseurs et Assimilés	187 970	148 172
Personnel	6 186	7 663
Organismes sociaux	8 438	4 675
Etat, impôts et taxes	155 596	182 013
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	100 599	41 800
Autres Comptes de régularisation - Passif	1 057 417	547 848
<b>TOTAL</b>	<b>1 516 207</b>	<b>932 170</b>

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (En milliers)		
ENGAGEMENTS	30/06/2023	31/12/2022
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>102 012</b>	<b>7 295</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>102 012</b>	<b>7 295</b>
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>4 970</b>	<b>1 806</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>4 811</b>	<b>1 647</b>
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>159</b>	<b>159</b>
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE (En milliers)			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	10 192 867	Crédits à la consommation affectés	2 260 349
		Crédits à la consommation Non affectés	679 257
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	7 253 261
<b>TOTAL</b>	<b>10 192 867</b>		<b>10 192 867</b>

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	504 028	Valeurs données en pension	499 858
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>504 028</b>		<b>499 858</b>

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ		
NATURE (en milliers de DH)	30/06/2023	30/06/2022
Titres de transactions		19
Titres de participation	34 381	29 708
Participations des entreprises liées		

MARGE D'INTÉRÊTS		
NATURE (En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
<b>1- Intérêts et produits assimilés</b>	<b>322 135</b>	<b>282 160</b>
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	322 135	282 160
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
<b>2- Intérêts et charges assimilés</b>	<b>143 168</b>	<b>102 119</b>
-Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédits	96 774	41 142
-Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilés sur titres (BSF)	46 394	60 978
<b>MARGES D'INTERET (1-2)</b>	<b>178 967</b>	<b>180 040</b>

DÉTAIL DES COMMISSIONS		
NATURE (En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	55 586	54 511
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	1 705	1 546
<b>TOTAL</b>	<b>57 291</b>	<b>56 057</b>

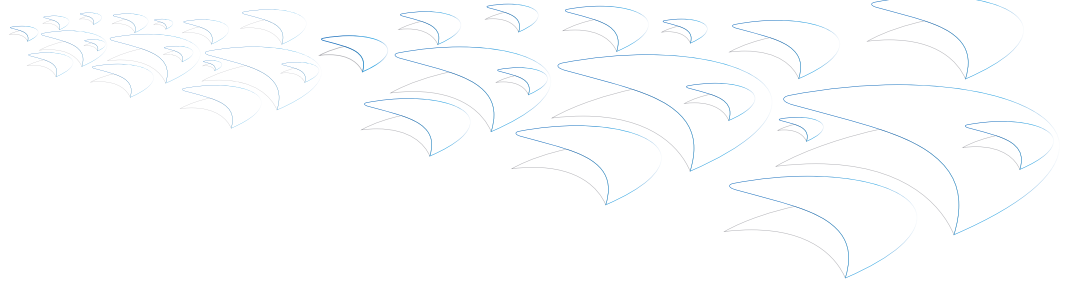
RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ		
NATURE (En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
<b>PRODUITS</b>	<b>2</b>	<b>30</b>
Gains sur les titres de transaction		19
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	2	11
<b>CHARGES</b>	<b>1 938</b>	<b>1 917</b>
Pertes sur les titres de transaction	1 869	1 915
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	69	2
<b>RESULTAT</b>	<b>-1 936</b>	<b>-1 887</b>

VENTILATION DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
NATURE (En milliers)	30/06/2023	30/06/2022
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	160 647	144 056
CHARGES DE PERSONNEL	56 624	52 740
IMPÔTS ET TAXES	1 222	1 478
CHARGES EXTERNES	97 323	83 550
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	973	1 798
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 506	4 490

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
NATURE (en milliers de DH)	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation non bancaires	334	214
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	106 483	104 815
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	1 504	2 401
Produits non courants	974	181
<b>Total Autres Produits</b>	<b>109 295</b>	<b>107 611</b>
Autres charges bancaires	13 270	8 580
Charges d'exploitation non bancaires		68
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	177 185	178 458
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	62	58
Charges non courantes	7 952	6 453
<b>Total Autres charges</b>	<b>198 469</b>	<b>193 617</b>



## COMPTES SOCIAUX



PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 30 JUIN 2023	
INTITULÉS (En milliers)	MONTANTS
<b>I - RESULTAT BRUT COMPTABLE</b>	<b>129 900</b>
. Bénéfice net	129 900
. Perte nette	
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>7 962</b>
1- Courantes	1 672
2- Non courantes	6 290
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>	<b>35 074</b>
1- Courantes	34 381
2- Non courantes	693
<b>TOTAL</b>	<b>102 788</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	102 788
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	
OU	
. Déficit net fiscal (B)	
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>	
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 30 JUIN 2023	
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	136 877
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	1 672
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	34 381
<b>. Résultat courant théoriquement imposable (=)</b>	<b>104 169</b>
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	38 802
<b>. Résultat courant après impôts (=)</b>	<b>98 075</b>
(*) (Hors Imputation des déficits reportables)	
<b>II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES</b>	
<b>NÉANT</b>	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 JUIN 2023				
NATURE (En milliers)	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
<b>A. TVA collectée</b>	<b>91 314</b>	<b>282 094</b>	<b>259 805</b>	<b>113 603</b>
<b>B. TVA à récupérer</b>	<b>64 839</b>	<b>388 852</b>	<b>333 745</b>	<b>119 946</b>
. Sur charges	9 527	28 609	27 066	11 071
. Sur immobilisations	55 311	360 244	306 679	108 876
<b>C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>135 645</b>	<b>73 940</b>	<b>37 882</b>	<b>171 703</b>
Solde déclaration TVA physique				

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2023				
Montant du capital : 193.200.000,00 DHS				
Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS				
Valeur nominale des titres : 100,00 DHS				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - CASABLANCA	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
<b>Total</b>		<b>1 932 000</b>	<b>1 932 000</b>	<b>100%</b>

EFFECTIFS AU 30 JUIN 2023 (en nombre)		
EFFECTIFS	30/06/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés	406	385
Effectifs utilisés	406	385
Effectifs équivalent plein temps	406	385
Cadres (équivalent plein temps)	170	118
Employés (équivalent plein temps)	264	267
dont effectifs employés à l'étranger		

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
(En milliers)	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>	<b>B- Affectation des résultats</b>		
Report à nouveau		Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	98 976
Résultat net de l'exercice	149.966	Autres réserves	
Prélèvements sur les bénéfices		Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Autres prélèvements		Report à nouveau	50 989
<b>TOTAL A</b>	<b>149.966</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>149 966</b>

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 30 JUIN 2023			
(En milliers)	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>OPÉRATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	366 831	347 865	299 848
2- Résultat avant impôts	129 900	122 327	117 818
3- Impôts sur les résultats	38 802	36 932	36 644
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	98 976	88 292	
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	47,15	44,20	42,02
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	46 377	42 621	37 828
Hors CS			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	396	365	356

RÉSEAU AU 30 JUIN 2023 (en nombre)		
RÉSEAU	30/06/2023	31/12/2022
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	14	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires))	57	57
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

ÉTATS NÉANTS	
Code Etat	APPELATION
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

**COOPERS AUDIT**

85, Avenue Hassan II  
29 099 Casablanca  
Maroc

**mazars**

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

SOCIETE DE FINANCEMENT D'ACHATS A CREDIT  
« SOFAC » S.A

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2023

En application des dispositions de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SOFAC S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 887 389 KMAD dont un bénéfice net de 91 097 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société SOFAC S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 15 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC  
Siège Social : Hassan II  
Tél: 0522 42 11 11 Fax: 0522 27 47 34  
Abdellah LAGHCHAOUT  
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 Boulevard Abdelmoumen  
29099 Casablanca  
Tél: 0522 42 34 25  
Fax: 0522 27 47 34  
Taha FERDAOUS  
Associé